



c/o AEE SUISSE • Falkenplatz 11 • Case postale • 3001 Berne

Communiqué de presse

Berne, le 27 octobre 2020

Grosse déception concernant la décision de nombreux membres de l'Union suisse des arts et métiers de soutenir le référendum

L'Union suisse des arts et métiers a décidé aujourd'hui de soutenir le référendum contre la loi sur le CO₂ malgré le fait qu'un grand nombre d'associations membres s'y soient opposées. Contrairement à la petite majorité des membres de la Chambre suisse des arts et métiers, de nombreuses associations de branche mais aussi des organisations du domaine de la mobilité ainsi qu'une grande partie du Parlement voient dans la nouvelle loi sur le CO₂ une réglementation extrêmement libérale qui s'appuie sur des objectifs fiables et permet une liberté d'entreprise aussi grande que possible. Avec les objectifs définis pour réduire les émissions de CO₂, plus de 1,5 milliard de francs de valeur ajoutée supplémentaire va rester en Suisse et garantir les emplois et la prospérité. De l'argent qui part aujourd'hui à l'étranger avec l'achat de combustibles fossiles dans des régions du monde en partie instables. La nouvelle loi sur le CO₂ va également restreindre la bureaucratie, parce qu'une solution uniforme au plan national va remplacer 26 réglementations cantonales.

Par conséquent, les prétendus coûts induits par la nouvelle loi sur le CO₂ vont au contraire générer beaucoup d'avantages pour le commerce, l'économie et la société.

Tous les membres de l'Union suisse des arts et métiers qui ne souhaitent pas suivre la politique de rejet de leur association faîtière sont invités à rejoindre le Comité « Économie suisse pour la Loi sur le CO₂ » pour s'assurer qu'une majorité de citoyennes et de citoyens soutiendra, lors de la votation, une politique énergétique et climatique efficace – pour un avenir sûr, financièrement supportable et digne d'être vécu.

Informations complémentaires

Christoph Schaer, co-président du Comité 079 393 60 50

Membres fondateurs de l'association « Économie suisse pour la Loi sur le CO₂ » : AEE Suisse, suissetec, EIT.swiss, Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur, Association suisse du chauffage à distance, Enveloppe des édifices Suisse, Holzbau Schweiz, Energie-bois Suisse, InfraWatt, Isolsuisse, Ökostrom Schweiz, Swisscleantech, Swissisol, Swissolar, USIC, SIA, SVUT